

Les Nouvelles de la Dette

Lettre d'information – Spécial G8 Mai-Juin 2003

N°8

Les organisations membres

AFVP (Association française des Volontaires du Progrès)

Agir ici

AITEC (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs)

AFVP (Association Française des volontaires du Progrès)

ATTAC France

CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde)

CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

CFDT (Confédération Française et Démocratique du Travail)

CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)

CGT (Confédération Générale du Travail)

CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)

CSM (Confrérie française des supérieures majeures)

DCC (Délégation catholique pour la coopération)

Emmaüs France

Frères des Hommes

Justice et Paix

MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples)

Peuples solidaires

Réseau Foi et Justice Afrique-Europe

Secours Catholique - Caritas France

SEL (Service d'entraide et de liaison)

Service Protestant de Mission - DEFAP

Secrétariat général de l'enseignement catholique

Terre des Hommes - France

UCJG-YMCA

Soutiens :

ASPAL (Association de solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine)

France liberté (fondation Danielle Mitterrand)

ATD Quart monde

RENAPAS (Rencontre nationale avec les peuples d'Afrique du Sud)

RITIMO

Assez de discours, annulez la dette !

Jamais les citoyens du monde entier ne s'étaient mobilisés ainsi : 25 millions de personnes ont milité pour l'annulation de la dette des pays pauvres. Quatre ans plus tard, le remboursement de la dette prime toujours sur les besoins essentiels des populations.

Sous la pression de la société civile et devant le constat d'un niveau d'endettement insupportable, les gouvernements des pays du G8 ont promis, en 1999, « un allègement plus radical, plus large et plus rapide » en faveur d'un groupe de 42 pays pauvres très endettés (PPT). L'engagement s'élève à 110 milliards de dollars d'annulations de dettes.

Quatre ans après, il s'avère que ces promesses, déjà insuffisantes, ne sont même pas tenues. Seuls 36 milliards de dollars (dont une large part de créances qui n'auraient jamais pu être remboursées) ont été annulés. C'est moins du tiers des annulations promises, qui ne représentaient déjà que 5% de la dette publique extérieure des pays en développement. Le nombre de pays bénéficiaires a été revu à la baisse. Jusqu'à présent, seuls huit pays ont profité d'allègements substantiels. En outre, le FMI et la Banque Mondiale ont reconnu que l'initiative PPT ne permettrait pas aux pays bénéficiaires de sortir du surendettement.

Concrètement, les PPT consacrent toujours plus de ressources, en moyenne, au remboursement de leur dette qu'à la santé et à l'éducation. La Zambie, dont 58 % de la population vit dans l'extrême pauvreté, paie ainsi deux fois plus pour le service de sa dette que pour toutes ses dépenses sociales confondues. De plus, la dette permet au FMI et à la Banque mondiale de maintenir sous tutelle les pays bénéficiaires. Enfin, elle est porteuse d'instabilité, y compris dans les pays émergents, comme est venue le rappeler de façon tragique la crise argentine.

L'attitude des pays du G8 est d'autant moins acceptable qu'ils sont coresponsables de l'accumulation de la dette et que là où des allègements de dette ont eu lieu, ils ont bénéficié directement aux besoins des populations, notamment l'éducation primaire et la lutte contre le sida.

Aujourd'hui, nous sommes lassés des promesses du G8. Un changement radical doit être opéré : **la vie et la dignité des êtres humains doit passer avant le remboursement de la dette.**

4...

- *le nombre de fois que les pays du Sud ont payé leur dette initiale, entre 1982 et 1998.*
- *La multiplication qu'a connue le stock de leur dette sur la même période.*
- *Le nombre de PPTTE se voyant exiger des remboursements plus importants après l'initiative qu'avant (effet du jeu d'écriture qui a consisté à effacer des créances non-recouvrables).*

Objectifs du millénaire : Ces promesses resteront-elles aussi lettre morte ?

En l'an 2000, les Nations Unies se sont engagées à atteindre, d'ici 2015, des objectifs précis et chiffrables de

développement humain, notamment :

- Diminuer de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim ;
- Assurer l'éducation primaire pour tous ;
- Réduire de deux tiers la mortalité infantile, etc.

Or, ces objectifs ne seront pas atteints sans un effort financier considérable de la communauté internationale.

Celui-ci devra combiner augmentation de l'aide publique au développement *et* allègements de dette *strictement additionnels*. Vigilance, donc, face aux promesses françaises d'augmentation de l'aide...

Soutenabilité de la dette : renverser la logique

Les pays du G7 sont les plus gros créanciers de la dette des pays du Sud. C'est en créanciers qu'ils ont élaboré les initiatives d'allègement de la dette aujourd'hui en place. Ils en ont dès le départ exclu de nombreux pays, pour le développement desquels la dette constitue pourtant un obstacle majeur. Même certains pays répondant aux critères de pays pauvre très endetté (PPTTE) en ont été écartés, tel le Nigeria, aujourd'hui en cessation de paiement.

Tous les dés sont dans les mains des créanciers. Leur objectif n'est pas prioritairement le développement des pays du Sud.

L'objectif de ces initiatives n'est donc pas prioritairement de lever l'hypothèque qui pèse sur le développement des PPTTE, mais bien d'assurer leur solvabilité à long terme, autrement dit que ceux-ci soient à même de rembourser leur dette. Les pays du G8 estiment que la dette d'un pays est soutenable lorsque, sur une année, le coût du remboursement de sa dette ne dépasse pas 1,5 fois le montant de ses exportations. Cette approche ne reflète pas les ressources dont dispose un pays pour financer son développement, d'autant qu'elle ne tient pas compte de la vulnérabilité des exportations des PPTTE aux variations des cours des matières premières.

L'exemple irlandais montre qu'une autre approche est possible

Une autre approche est possible. Le gouvernement irlandais a adopté une approche à partir des besoins de financement d'un pays en termes de développement humain. Nous appuyons cette initiative : la satisfaction des besoins essentiels des populations doit être posée comme principe intangible. Par ailleurs, la soutenabilité de la dette doit être analysée par une instance indépendante de la Banque mondiale et du FMI, eux-mêmes créanciers.

Sur la base de cette approche de la soutenabilité en termes de développement humain, soutenue par des réseaux de citoyens qui travaillent sur la dette dans tous les pays du G7, nous demandons :

- L'ouverture des allègements de dette à tous les pays, selon un principe universel : dans aucun pays la dette ne doit affecter la satisfaction des besoins essentiels.
- Une annulation de 100 % de la dette dans les PPTTE et dans d'autres pays pauvres.
- L'application du même critère à la dette multilatérale. Comme actionnaires majoritaires du FMI et de la Banque mondiale, les pays du G8 ont une large responsabilité en ce sens.

Pays en faillite : continuez à payer...

L'urgente réforme de l'architecture financière internationale

Lorsqu'une personne ou une entreprise n'est plus en capacité de rembourser ses dettes, elle est mise en faillite. Ce mécanisme de protection fondamental des besoins essentiels des êtres humains n'existe pas pour les Etats. Actuellement, les Etats doivent rembourser leur dette, même quand ces remboursements menacent les droits fondamentaux et la vie de leur population.

Le détonateur argentin n'aura pas suffi

"Elève modèle" de la libéralisation imposée par le FMI, l'Argentine est en faillite virtuelle depuis décembre 2000. Depuis, sa dette ne cesse de croître : elle approche aujourd'hui 150 % du PIB. Anne Krueger, numéro deux du FMI, a reconnu qu'un "mécanisme de restructuration de la dette souveraine (...) aurait peut-être [désamorcé] la bombe à retardement que représentait la dette argentine".

Il aura, hélas ! fallu cette énième crise pour que les pays du G7 étudient la question d'un cadre international de résolution de l'endettement. La proposition du FMI à cet égard a été rejetée par les Etats-Unis en avril dernier ; la question continuera donc à se régler au cas par cas, sans garantie aucune pour les populations.

Un processus d'arbitrage équitable et transparent

L'abandon de cette proposition doit être l'occasion de repenser l'architecture globale du système financier international. Le problème est en effet structurel : il relève de l'asymétrie entre les créanciers et les débiteurs dans le traitement de la dette internationale. Celle-ci doit être traitée dans un cadre qui reconnaît la coresponsabilité des créanciers et des débiteurs dans l'accumulation de la dette, le caractère illégitime de certaines créances et le caractère intangible des droits fondamentaux.

Face à cet enjeu crucial, la Plate-forme Dette et Développement interpelle le gouvernement français pour l'établissement d'un processus d'arbitrage juste et transparent de restructuration de la dette, qui devra suivre en particulier les principes directeurs suivants :

- Un processus global ouvert à tous les pays.
- Application de la justice et de la raison.
- Protection des droits humains fondamentaux. Aucun pays ne devrait voir les droits fondamentaux de sa population menacés par le remboursement de la dette.
- Indépendance de l'instance d'arbitrage (le FMI ne jouant que le rôle de prêteur) et de l'analyse de la soutenabilité de la dette.
- Transparence et participation de toutes les parties concernées au processus, notamment des organisations de la société civile des pays endettés.

Pourquoi une plate-forme dette & développement ?

Née de la campagne « Pour l'an 2000 : annulons la dette », la Plate-forme française Dette et Développement regroupe 20 associations et syndicats qui agissent en faveur d'une solution large, juste et durable au problème de la dette.

La Plate-forme s'est fixée trois objectifs prioritaires :

- Mieux faire connaître la question de la dette à travers nos réseaux et à l'occasion des grands rendez-vous nationaux et internationaux.
- Interpeller les pouvoirs publics français et les institutions financières internationales pour promouvoir la mise en place des mesures nécessaires.
- Suivre les programmes français d'allègement de dette et les accompagner pour veiller à la transparence et à la participation de la société civile des pays bénéficiaires. La Plate-forme a déjà contribué à des avancées significatives des pratiques de la France en ce domaine.

Annuler la dette odieuse : une question de justice

Concernant l'Irak, le ministre des Finances des Etats-Unis, John Snow, a reconnu en avril dernier qu'une dette contractée par un dictateur ne devrait pas être réclamée à la population, après la chute du régime.

Ne faites pas payer aux Irakiens les dettes de Saddam Hussein...

Ce principe, connu en droit international sous le nom de « dette odieuse » et qui implique la nullité de la dette, est opposable en droit interne et en droit international. Historiquement, il a par exemple été appliqué en 1860 au Mexique, où Benito Juarez a refusé d'assumer les dettes contractées par le gouvernement usurpateur précédent de Miramonen, ou encore vis-à-vis de la Pologne, dans le Traité de Versailles en 1919, pour les dettes contractées par l'Allemagne pour sa propre colonisation.

...ni aux Sud-africains la dette de l'apartheid, ni aux Congolais de RDC la dette de Mobutu, ni aux Indonésiens la dette de Suharto, ni aux Nigériens celle de la junte militaire, etc.

Nous souhaitons rappeler aux gouvernements du G8 que la dette odieuse est partout frappée de nullité. C'est une question de justice internationale de la reconnaître et d'en tirer toutes les conséquences.

Se mobiliser sur la dette à l'occasion du G8 ?

Les pays du G8 sont les plus gros créanciers des pays du Sud. Tout en contestant leur inclination à agir en directoire de la planète, la Plate-forme Dette et développement profite du sommet du G8 d'Evian pour mobiliser les citoyens sur la question de la dette.

Elle s'inscrit dans le « Sommet pour un autre monde », du 29 mai au 1^{er} juin, en donnant surtout la parole aux acteurs du Sud :

- **Table-ronde** : Dette, instrument d'ajustement des pays du Sud ?
Vendredi 30 mai, 15h-18h, au Gymnase Beulet à Annemasse.
- **Concert géant** « Pour un autre monde, annulons la dette »
En clôture du Sommet pour un autre monde
Samedi 31 mai, 20h30, Aéroport d'Annemasse
Avec : Ska P, Tiken Jah Fakoly, Sally Nyolo et bien d'autres.
- **Manifestation** unitaire, depuis Genève et Annemasse.
Dimanche 1^{er} juin. Rassemblement autour du slogan « Assez de discours, annulez la dette ! » et de la chaîne de la dette...

Par ailleurs, le CADTM International organise, le 31 mai de 9h à 17h :

Un « tribunal de la dette et des réparations », à Unimail à Genève.

Pour en savoir plus

- **La dette des pays du Sud et le financement du développement - Rapport 2001-2002**, Plate-forme Dette & Développement, 2002.
- **Evian, the G7 and HICs : the bottle is still half empty**, Eurodad, Mai 2003.
- **Rapport 2001**, Observatoire permanent de la Coopération française, Karthala, 2001.
- **50 questions 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale**
Damien Millet et Eric Toussaint. Syllepse et CADTM, 2002.
- **www.dette2000.org**

Secrétariat et coordination :

CCFD - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

4 rue Jean Lantier, 75001 PARIS - Tél: 01 44 82 81 53 - Fax : 01.44.82.81.45

E-mail : dette@ccfd.asso.fr Site internet : www.dette2000.org